

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 24
Votants 26
Quorum 14

L'an deux mille vingt trois

Le : 02 mars

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Mme Annick BRUNEL**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 février 2023

PRESENTS : Annick BRUNEL, Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Françoise BUSALLI, Marine TOINON, Alain MAISSE, André GACHET, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, Marie-Laure JACQUEMOND, Marjorie COMBE Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Angelo MANIERI, Charlélie ARNAUD, Michel VALERY.

POUVOIRS : Angelo MANIERI à Cyril RONZE, Michel VALERY à André GACHET.

SECRETAIRE : Françoise BUSALLI.

Délibération n°2023_03_02

OBJET : DON A LA TURQUIE ET A LA SYRIE, PAYS SINISTRES PAR LE SEISME DU 06 FEVRIER 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article 1115-1,

Suite au double séisme meurtrier qui a touché la Turquie et la Syrie le 06 février dernier, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a activé le Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) afin de fédérer les initiatives de solidarité de ces dernières avec les populations victimes.

Après en avoir discuté et délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **d'allouer une aide exceptionnelle de 500 euros (cinq cents euros) pour venir en aide aux populations de Turquie et de Syrie victimes du double séisme survenu le 06 février 2023,**
- **de verser la subvention au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO),**

- d'inscrire la dépense au budget communal de l'année 2023,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 03 mars 2023
Le Maire, Annick BRUNEL



La Secrétaire de séance,
Françoise BUSALLI



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le :